



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

CANARY CANARD – Constitution de société

Référence : L032548

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 1 août 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

CANARY CANARD Société par actions simplifiée au capital de 100 euros Siège social : 60 route de Véniec, 29470 LOPERHET Avis de constitution Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LOPERHET du 23/07/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : CANARY CANARD Siège : 60 route de Véniec, 29470 LOPERHET Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 100 euros Objet : production audio-visuelle ; vente de programmes audio, de films, de livres et d'objets promotionnels Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Inaliénabilité des actions : Les actions sont inaliénables pendant une durée de trois ans à compter de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés ou à compter de leur souscription en cas d'augmentation de capital. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Président : Monsieur Xavier COMBE, demeurant 60 route de Véniec, 29470 LOPERHET La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de BREST. Pour avis Le Président

[Consulter cette annonce en ligne](#)

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE
